

Action culturelle et vie collective : pour une qualité de vie

Par **Aldéi Darveau**

Conseiller municipal, Ville de Val-David

Ceux d'entre vous qui n'étaient pas en vacances à l'étranger au début du mois de juillet ont certainement entendu parler de Guindonville. Et, si vous avez retenu le message dominant des informations médiatiques, vous êtes de ceux qui doivent croire que les élus de Val-David s'adonnent au sport extrême de jeter à la rue de pauvres gens vivant paisiblement dans des logements modestes qui ont été détruits pour faire place à un stationnement.

Je crois que je pourrais vous démontrer que nous ne pratiquons pas ce genre de sport extrême, mais je reconnais, entre autres, que le conseil municipal sortant a « oublié » qu'il fallait considérer les protestations des gens, tout autant que les projets qu'on tente de réaliser.

L'un de ces projets est d'entretenir un mode de vie protégeant des espaces encore verts et accessibles des assauts du développement tous azimuts, afin de préserver une certaine qualité de vie dans le nord. Nature et culture sont pour nous indissociables ; la première étant un vecteur de la seconde.

Selon une définition du *Petit Larousse*, la culture, c'est « l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre ».

La politique culturelle n'est pas née, d'abord, d'une volonté des élus de se doter d'une charte, de fixer des objectifs dans un document servant de guide. Elle a plutôt servi à déterminer des orientations implicites, portées par divers acteurs dans divers projets. La politique culturelle est une lecture, à un certain moment, des grands axes et des priorités du développement culturel de notre collectivité visant à faciliter leur traduction dans un plan d'action plus cohérent. C'est un processus qui évolue, qui se transforme au gré de la volonté des acteurs, des circonstances, des besoins plus ou moins bien perçus par les élus qui exercent une certaine influence – sans être les seuls – et agissent surtout comme catalyseurs d'une volonté plus diffuse.

Val-David demain : un monde à définir

Pour comprendre le résultat, la politique culturelle, il faut suivre son processus d'élaboration, se pencher sur le cheminement collectif qui l'a précédée et dont l'aboutissement temporaire, l'une des étapes, est le plan d'action de la politique culturelle.

À l'automne 1998, à la suite de la réflexion d'un comité organisateur, 80 personnes se réunissaient durant deux jours et demi pour penser l'avenir de leur collectivité. La démarche permettait à chacun de cerner les éléments qu'il considérait les plus précieux et les plus dérangeants quant à son expérience de vie collective. Ces réflexions individuelles partagées servirent à alimenter un processus de délibération lié au présent et à un avenir souhaité et possible. Tout au long des échanges où la créativité était omniprésente, les participants ont pu dégager quelques principes d'action majeurs et mobiliser des énergies autour de chacun d'eux.

Les trois grandes priorités d'action alors retenues furent les suivantes :

- la protection et la conservation du territoire ;
- le développement de la culture ;
- la qualité de vie et le tourisme écologique.

Les premières actions concernaient la protection et la conservation du territoire. Elles se sont traduites par la création d'un parc régional en voie de développement, celui-là même qui fut la cible indirecte des Guindonvillois qui voulaient d'abord conserver leur qualité de vie, puis

dénoncer l'absence de logements sociaux *urbi et orbi* et non souhaiter la disparition de ce parc, un bien précieux pour notre avenir à tous.

Les éléments abordés sous le thème de la culture comprenaient :

- le paysage et l'environnement ;
- l'urbanisme et l'architecture ;
- le patrimoine et la mémoire collective ;
- les artistes et leurs activités ;
- des lieux de diffusion et d'expression.

Le comité consultatif pour l'élaboration de la politique culturelle

Les élections municipales ayant eu lieu en 1999, c'est en 2000 que le processus de formulation d'une politique culturelle fut entrepris. Cette démarche structurée était pour nous une façon de canaliser, dans des objectifs et un plan d'action, les éléments ressortis lors de la consultation de 1998.

En 2000, un comité consultatif de 12 membres, représentatifs de la trame sociale du milieu, était formé pour définir la politique culturelle municipale.

Le travail fut rondement mené, mais il s'échelonna sur plus d'un an pour nous donner le temps de bien cerner les enjeux, de distinguer l'essentiel de l'accessoire et d'extraire des composantes de la vie quotidienne des tendances, des orientations partagées.

Le comité

Il s'agissait de sonder la population et de mobiliser les résidants concernés.

Le comité s'est d'abord penché sur les principaux facteurs influençant le développement culturel de Val-David. Après plusieurs semaines de réflexion, de recherche, de consultation et d'échanges, ses membres ont ensuite identifié les grands axes d'intervention à privilégier.

Le résultat de cette démarche fut soumis à la réflexion du conseil municipal, puis à celle de la population. Cela a permis d'apporter des précisions, a amené des délibérations et a favorisé la mobilisation.

L'effort de synthèse a ensuite permis de produire un document rassemblant des projets ambitieux et réalistes, dont voici les grandes lignes.

La politique culturelle

Principes directeurs

Les principes directeurs s'appuient sur certaines réalisations antérieures – tels la constitution d'une banque d'œuvres d'artistes, la création du centre d'exposition La Maison du village, le soutien apporté à l'événement Mille et un pots, le plus grand rassemblement de potiers et de céramistes au Canada – et démontrent ainsi l'engagement des élus municipaux à appuyer les arts et la culture. Ces réalisations ont permis d'identifier quelques principes directeurs guidant l'action du conseil municipal et la politique culturelle en voie de développement.

Val-David reconnaît le rôle important que jouent la culture et les arts dans le maintien du sentiment d'appartenance liant les Valdavidois de tous âges et qui sont fiers d'appartenir à une communauté originale, distincte, indépendante, énergique, respectueuse de la nature et des gens. Fiers de former un monde à part.

Val-David reconnaît également que la présence de nombreux artistes, de lieux et d'événements culturels de qualité contribue de façon significative à l'offre touristique et au développement économique et social de la municipalité.

Val-David reconnaît, enfin, l'importance de son rôle dans le soutien aux créateurs, aux arts et à la culture.

Le conseil municipal entend jouer un rôle actif dans le maintien de la qualité de vie des Valdavidois en préservant le cachet unique et le caractère intime du village et du territoire.

Les élus municipaux considèrent qu'un environnement de qualité, caractérisé par la proximité de la forêt, des montagnes et des cours d'eau, représente une richesse à préserver en priorité.

Val-David, son conseil municipal et ses citoyens reconnaissent que l'aspect du paysage, fruit des interactions entre ses habitants, leurs activités et les lieux d'accueil dont ils jouissent, est objet de fierté et expression de leur culture. Par conséquent, ils conviennent que la notion de patrimoine doit s'étendre à l'ensemble du territoire, de ses concitoyens, de leurs activités et de leurs groupes culturels.

Les axes de développement, les orientations et les objectifs

Maintien et consolidation de la vocation culturelle de Val-David

Depuis un demi-siècle, de nombreux artistes et artisans professionnels ont élu domicile à Val-David. Cette présence a profondément marqué le développement municipal et constitue aujourd'hui un atout distinctif pour notre communauté. Au fil des ans, une certaine manière de vivre ici, en pleine nature, a inspiré des œuvres dont l'écho a largement dépassé nos frontières. Val-David souhaite conserver sa réputation de village d'art en soutenant le dynamisme culturel qui caractérise son milieu.

Objectifs :

- Assurer l'intégration harmonieuse de la dimension culturelle sur le plan du développement stratégique de la municipalité ;
- Appuyer les activités et les événements culturels ayant un impact sur la renommée régionale et hors frontières de Val-David ;
- Reconnaître et promouvoir l'excellence du travail des artistes professionnels et celle de leurs œuvres ;
- Reconnaître et soutenir le dynamisme des organismes culturels de Val-David ;
- Soutenir la relève artistique valdavidoise ;
- Faire en sorte que le plan de promotion de Val-David reflète sa vocation culturelle, tant sur le plan du contenu que sur celui des outils de communication.

Accès des citoyens à la culture

Val-David souhaite que ses citoyens participent à la vie artistique et culturelle, qu'ils profitent de la présence, parmi eux, d'artistes de renom. Pour y arriver, la Ville entend consolider les acquis, informer, promouvoir, et multiplier les occasions de rencontre entre les artistes professionnels et la population.

Objectifs :

- Assurer l'amélioration constante des services de la bibliothèque municipale ;
- Accroître la fréquentation du centre d'exposition La Maison du village par les citoyens de Val-David ;
- Favoriser la réalisation de projets ou d'événements culturels rassembleurs, susceptibles d'intéresser un grand nombre de citoyens, de stimuler l'éveil culturel des jeunes et de développer les liens entre artistes et citoyens ;
- Améliorer les outils de promotion et de diffusion de la vie culturelle.

Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel et humanisé

En 1998, un plan d'urbanisme, dont les orientations respectent les notions de développement durable, confirme la volonté municipale de placer la qualité de vie de ses citoyens au premier rang de ses préoccupations. Val-David est un milieu accueillant et les diverses cultures s'y enracinent facilement. Le développement dynamique de la vie communautaire, dans le respect de l'histoire naturelle et humaine du milieu et des traditions d'hospitalité qui la caractérisent, est une nécessité.

Objectifs :

- Maintenir la qualité de vie des citoyens ;
- Protéger et mettre en valeur le cachet villageois et sa dimension humaine ;
- Préserver la qualité de l'environnement naturel ;
- Intégrer la notion de patrimoine au développement et à la vie culturelle sur l'ensemble du territoire.

Développement de liens et de partenariats

Amalgamer nos installations d'accueil, nos idées de développement, nos richesses naturelles et culturelles, l'exceptionnelle diversité de nos compétences et de nos ressources humaines : telle est la clé de notre développement. Plus nous saurons créer de liens entre nous, plus nous saurons en créer avec le monde.

Objectifs :

- Assurer la mise en action et le suivi de la politique culturelle ;
- Créer et entretenir des liens avec la communauté culturelle ;
- Encourager la réalisation de projets culturels impliquant les commerçants locaux ;
- Souligner et encourager l'action bénévole en matière de culture ;
- Développer des partenariats avec les municipalités avoisinantes ;
- Signer une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

(Vous pouvez consulter le Plan d'action issu de la Politique culturelle de Val-David à l'annexe 2).

En conclusion

La politique culturelle est un outil précieux pour faire le constat de nos possibilités et pour organiser nos choix selon des priorités ciblées et approuvées. La démarche a autant d'importance, sinon plus, que le désir d'arriver au résultat. Elle n'est jamais finie et il faut savoir la remettre en question. La démarche et la politique suscitent beaucoup d'attentes. Il faut savoir gérer l'impatience des premiers intéressés. Il est toujours difficile de concilier les plans avec les ressources disponibles. On doit compter sur l'effet de levier des interventions publiques en faisant appel aux autres (CLD, Conseil régional de la culture, CRD, MRC, ministère de la Culture et des Communications du Québec). Et, surtout, il ne faut pas perdre de vue le fait que ces actions doivent s'appuyer sur les valeurs du milieu auxquelles elles doivent correspondre.

Annexe 2

Plan d'action 2002-2005 de Val-David

Reconnaissance des artistes et des créateurs

- Faciliter l'implantation de bâtiments secondaires répondant aux besoins d'espace pour les ateliers d'artistes ;
- Établir un mécanisme de consultation et d'attribution de contrats permettant de faire appel aux artistes de Val-David lorsqu'il s'agit de réaliser certains projets tels : embellissement, mobilier municipal, affichage, outils de promotion, etc. ;
- Poursuivre l'acquisition d'œuvres d'artistes de Val-David et élargir la collection municipale aux réalisations de vidéos d'art, de films et de photos d'art ;
- Mettre à jour et développer la galerie virtuelle des artistes sur le site de la Maison du village ;
- Tenir à jour la liste des artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels de Val-David ;
- Informer les citoyens des réalisations d'artistes de Val-David s'illustrant sur le plan national ou international ;
- Poursuivre la promotion des artistes et des ateliers d'artistes professionnels dans les publications municipales et les dépliants promotionnels.

Soutien à la relève artistique

- Soutenir financièrement un projet annuel visant à présenter des jeunes artistes valdavidois à la Maison du village ;
- Assurer un siège à un jeune artiste de la relève au sein du comité consultatif sur la culture ;
- Rendre public le programme municipal d'aide aux jeunes artistes représentant Val-David.

Appui aux organismes culturels

- Confirmer la vocation de la Maison du village comme centre d'exposition et soutenir le Conseil culturel et communautaire dans ses orientations et dans ses démarches visant l'obtention d'un statut de reconnaissance au ministère de la Culture et des Communications du Québec ;
- Encourager l'utilisation de la Maison du village pour la présentation d'événements de prestige tels les vernissages, les annonces officielles, les conférences et points de presse ;
- Appuyer les activités et les événements culturels ayant un effet rassembleur pour l'ensemble des citoyens, et un impact sur la renommée régionale et hors frontières de Val-David ;
- Poursuivre le soutien financier accordé à l'événement Mille et un pots ;
- Reconnaître et soutenir les organismes culturels professionnels actifs et implantés dans le milieu depuis longtemps, entre autres, l'Atelier de l'Île et la Fondation Derouin ;
- Maintenir et consolider le soutien financier accordé au journal *Ski-se-dit* ;
- Reconnaître et appuyer les activités de la Société d'histoire et du patrimoine de Val-David ;
- Faire en sorte que le plan directeur de promotion de Val-David reflète sa vocation culturelle, autant sur le plan du contenu que sur celui des outils de communication.

Livre, lecture et nouvelles technologies

- Adopter une politique de tarification et de services favorisant l'accès à la bibliothèque au plus grand nombre de citoyens ;
- Réaliser l'agrandissement de la bibliothèque ;
- Augmenter le budget lié aux activités d'animation de la bibliothèque ;
- Adopter une politique d'acquisition de livres, notamment de livres spécialisés en arts ;
- Encourager le développement d'une image cohérente reflétant la vocation artistique de Val-David sur les sites Internet locaux ;
- Tenir les citoyens informés des services offerts en nouvelles technologies (Internet).

Rapprochement arts–citoyens

- Augmenter le budget consacré aux activités d'animation des expositions, permettant d'ouvrir la Maison du village aux citoyens jeunes et moins jeunes ;
- Soutenir le projet d'amphithéâtre acoustique ;
- Encourager la réalisation de projets visant l'éveil culturel des enfants et le rapprochement avec les artistes professionnels de Val-David ;
- Réaliser une activité permettant de reconnaître publiquement l'excellence artistique, de même que l'action bénévole en matière de culture ;
- Publier régulièrement le calendrier des activités culturelles.

Qualité de vie et intégrité du territoire

- Mettre en application et bonifier les règlements et les stratégies d'aménagement inscrits au plan d'urbanisme, au PPI et au PIIA pour assurer :
 - l'intégrité du territoire ;
 - la préservation du caractère intime du village ;
- Appliquer des mesures actives permettant de contrôler et de réduire la pollution visuelle et sonore ;
- Réaliser l'enfouissement des fils électriques au cœur du village ;
- Identifier et mettre en valeur les sites d'intérêt dans la municipalité et y installer des panneaux d'identification ou d'interprétation ;
- Concevoir, aménager et entretenir des circuits pédestres dans les milieux naturels et autour du village.

Patrimoine et histoire

- Réglementer la protection des bâtiments d'intérêt patrimonial et mettre en place des mesures fiscales incitatives à l'intention des propriétaires ;
- Réaliser l'inventaire du patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire de la municipalité ;
- Répertorier et regrouper les sources archivistiques sur l'histoire, les familles, les activités humaines et culturelles de Val-David (photographies, films, témoignages, toponymie, communautés) ;
- Reconnaître et citer les lieux suivants :
 - l'Aiguille et le mont Césaire ;
 - la Butte à Mathieu ;

- Soutenir la création d'un comité de sauvegarde et de mise en valeur de la Butte à Mathieu ;
- Poursuivre le travail de sensibilisation et d'éducation des citoyens à l'égard de la protection de leur patrimoine.

Suivi de la politique culturelle

- Créer une commission culturelle représentative du milieu, dont la mission consisterait à :
 - assurer le suivi de la politique culturelle et de son plan d'action ;
 - faire des recommandations au conseil municipal de Val-David en matière de développement culturel ;
- Faire connaître la présence, les mandats et les modes de fonctionnement de la commission culturelle aux citoyens de Val-David ;
- Poursuivre les démarches de consultation entreprises auprès des artistes concernant le développement culturel de Val-David ;
- Préparer la signature d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Liens citoyens et milieu culturel

- Encourager la réalisation de projets impliquant une collaboration entre les artistes, les artisans et les commerçants locaux ;
- Maximiser l'utilisation des ressources et des équipements déjà en place pour améliorer l'action culturelle ;
- Favoriser le rapprochement entre le milieu culturel valdavidois et le secteur de l'éducation (professeurs, écoles, garderies ou église, etc.) ;
- Faire appel à l'action bénévole des citoyens, entre autres, lorsqu'il s'agit d'enrichir la bibliothèque municipale de livres spécialisés.

Liens de partenariat

- Établir une collaboration avec le journal *Ski-se-dit* concernant la diffusion du calendrier des activités culturelles ;
- Établir un partenariat avec la Société d'histoire et du patrimoine de Val-David et l'UQAM pour la réalisation d'études historiques, sociologiques, architecturales et environnementales ;
- Encourager le développement d'événements, de circuits ou de forfaits alliant plein air et culture ;
- Envisager la possibilité de partenariat avec les villages avoisinants, notamment en ce qui concerne le partage d'une salle de spectacle ou la création d'un circuit de salles de spectacles.